

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Criminologie**

Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**

CRIM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes, etc.) et des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

-

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
- Formuler une question de recherche complexe.
- Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
- Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
- Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
- Analyser et interpréter les résultats.
- Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
- Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
- **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
- Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.
- Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits dans un souci éthique.
- Interagir et collaborer efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

○ Module forensique

○ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
-------------	---------------------------------	----------------	-----------------------------	---	--

○ Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines ■	Thierry Moreau Olivia Nederlandt (supplée Marie-Aude Beernaert)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	David Scheer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2111	Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques	Frédéric Vesentini	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Christophe Janssen	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	

Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [prog-2024-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2024-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [prog-2024-crim2m-lcrim220s]

Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Criminologie de l'intervention

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⊗ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques ■	Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel

1 2

Contenu: CRIM2MS/CC**Programme des étudiants lillois à l'UCLouvain**

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	X
○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LANGL2623	Professional Integration Seminar for Criminologists ■	Nathalie Heiderscheidt (coord.) Jean-Paul Nyssen	EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X

Deux cours à choisir parmi

⊗ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Chloé Branders Jérôme Englebert Johan Kalonji Ditunga	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2311	Théories de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2505	Recherches en politique criminelle ■	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X

Programme des étudiants louvanistes à l'ICL (Lille)

La liste de cours pourra être adaptée pour les étudiants admis au master en criminologie avec un complément de formation entre 15 et 30 crédits qui suivront alors à Lille des cours équivalents aux cours du tronc commun qu'ils doivent suivre au deuxième quadrimestre de leur deuxième année (semestre de mobilité avec Lille).

Un cours à choisir parmi

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Chloé Branders Jérôme Englebert Johan Kalonji Ditunga	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2311	Théories de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie ■	Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X

Cours à choisir parmi

				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5001	Radicalisations, identités et reconnaissance		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5015	Conscience sociale et conscience morale		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5016	Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5021	Séminaire d'épistémologie en criminologie		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5022	Approche critique des sciences forensiques		FB [q2] [] [1 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5023	Perspectives critiques en criminologie clinique		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5031					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Tronc commun**⌘ Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o Module psychologique

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

⌘ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X

o Module sociologique**o Un cours au choix parmi**



⌘ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X

o Un cours au choix parmi

⌘ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X

o Deux cours au choix parmi

⌘ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2303	Approche interdisciplinaire de la criminalistique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques	Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2305	Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques	Nelson Romeu Das Neves Ribeiro Martin Vander Elst	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance	Chloé Branders Jérôme Englebert Johan Kalonji Ditunga	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie	Christophe Janssen Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2308	Approche interdisciplinaire de la sécurité	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LCRIM2309	Crime, justice et culture	Margaux Coquet (supplée Marie-Sophie Devresse)	PR [q2] [30h] [6 Crédits] 		x
⌘ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	PR [q2] [30h] [6 Crédits] 		x
○ LCRIM2311					

o Mémoire

o LCRIM2200 Mémoire

PK

⌘ **Bachelier universitaire en psychologie qui n'a pas suivi la mineure en criminologie**

○ LECRI1501

Histoire de la criminologie

Antoine Renglet

100

LPOLS1234

Théories et concepts en sociologie

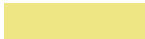
W91C Σ106

Marc Zune

[q1] [30h] [4 Crédits]

o Un cours au choix

Un cours parmi les cours suivants



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2423	"English Communication Skills for Students in Criminology" a comme prérequis LANGL1823 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1823 - English receptive skills for students in criminology
LANGL2623	"Professional Integration Seminar for Criminologists" a comme prérequis LANGL2423 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL2423 - English Communication Skills for Students in Criminology
LCRIM2109	"Droit de l'exécution des peines" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
LCRIM2200	"Mémoire" a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1503 - Introduction à la criminologie • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2221	"Stage et séminaire de supervision du stage" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2222	"Séminaire d'accompagnement du mémoire" a comme prérequis LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2302	"Approches cliniques des situations de conflits et de crises" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2303	"Approche interdisciplinaire de la criminalistique" a comme prérequis LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1502 - Introduction à la science forensique • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2113 - Médecine légale en criminologie • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
LCRIM2304	"Ethique des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
LCRIM2305	"Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2306	"Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2104 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2108 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques

- LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
 - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
 - LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse
 - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LCRIM2307** "Droit des victimes et victimologie" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508
- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
 - LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
 - LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
- LCRIM2308** "Approche interdisciplinaire de la sécurité" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2111 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
 - LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
- LCRIM2309** "Crime, justice et culture" a comme prérequis LCRIM2105
- LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
- LCRIM2311** "Théories de la sécurité" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B
- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
 - LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
- LCRIM2501** "Perspectives psychanalytiques en criminologie" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
 - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
 - LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques
 - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LCRIM2502** "Perspectives critiques en criminologie clinique" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
 - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
- LCRIM2503** "Perspectives foucaaldiennes en criminologie" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2105
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
- LCRIM2504** "Perspectives marxistes en criminologie" a comme prérequis LCRIM2111 ET LCRIM2104 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106
- LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
 - LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
 - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
- LCRIM2505** "Recherches en politique criminelle" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
 - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
 - LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
- LCRIM2506** "Recherches en psychopathologie et criminologie" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
 - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
 - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
 - LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques
 - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LNEER2423** "Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1823
- LNEER1823 - Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau
- LNEER2623** "Séminaire d'insertion professionnelle en néerlandais pour les criminologues - Niveau intermédiaire/avancé" a comme prérequis LNEER2423
- LNEER2423 - Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CRIM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

La preuve de niveau B1 peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle ou un certificat international reconnu par le jury d'admission : DELF-DALF / TCF / TEF.

Le diplôme doit être délivré par une institution académique reconnue par l'UNESCO ou reconnue par l'AUF (voir <https://www.whed.net/home.php> et https://www.auf.org/les_membres/nos-membres).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tout bachelier UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par

Autre bachelier

Accès moyennant compléments de formation

Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.

Bacheliers étrangers

Tout détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (180 crédits ECTS)

Accès sur dossier

Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). **Enseignements supplémentaires** à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les bacheliers non universitaires qui ont accès au master en criminologie devront ajouter à leur programme de master des **enseignements supplémentaires** qui pourront atteindre maximum 60 crédits.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA de spécialisation en santé communautaire - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en droit - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenc1 0 351mentaires enoof Qcycle universitaire (180			

			antérieurement : maximum 60 crédits.
Masters			
Tout titulaire d'un Master UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout titulaire d'un Master belge		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'un Master étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès sur dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier.

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'Ecole de criminologie, en soumettant un dossier VAE.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>

Ils pourront accéder au master en criminologie moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires déterminés en fonction du parcours antérieur (maximum 60 crédits). Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html>

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Admission des étudiants titulaires d'un diplôme non belge

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en criminologie

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **en Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 60% (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **hors Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Ce critère de recevabilité est appliqué strictement.

2. Critères d'admissibilité

Niveau académique du candidat

Il n'y a pas de règle universelle à cause de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine. De façon générale, néanmoins, des cas de refus typiques sont des parcours d'étudiants significativement plus longs que la norme en premier ou deuxième cycles. Sont également typiquement refusés des profils présentant des insuffisances marquées dans des matières fondamentales pour le master en criminologie tels que le droit pénal, la sociologie, la psychologie clinique, la méthodologie.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou des matières vues dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif de Moodle, etc.) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Second bloc annuel du Master

- Poursuite et approfondissement de l'approche pluridisciplinaire envisagée dès le premier bloc annuel du master ;
- Multiplicité des méthodes d'enseignement et des supports de cours (rencontre avec des professionnels, supports audio-visuels, études de cas, cours-débats...) ;
- Ouverture directe à la pratique professionnelle grâce à un stage de 300 heures ;
- Ouverture internationale grâce à un partenariat d'échange en Europe et vers l'Amérique du nord ;
- Apprentissage des langues orienté vers l'insertion professionnelle.

Dans la finalité spécialisée : le développement des compétences d'analyse est opéré en lien avec diverses conceptions de l'intervention dans le champ de la criminologie.

Dans la finalité approfondie : l'approfondissement des perspectives théoriques majeures prépare à l'insertion professionnelle dans divers domaines d'expertise (politiques publiques, administration de la justice pénale...).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque unité d'enseignement du programme comporte un examen oral ou écrit, éventuellement complété par une activité écrite, intervenant dans l'évaluation.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Le stage implique la rédaction d'un rapport de stage faisant l'objet d'une évaluation.

Le travail de mémoire implique la rédaction d'un texte faisant l'objet d'une défense orale devant un jury.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'Ecole de criminologie a mis en place plusieurs projets pour permettre à ses étudiants et enseignants de s'ouvrir à l'international.

Elle offre un programme d'échanges Erasmus et Mercator à ses étudiants et reçoit également chaque année des étudiants en échange au départ d'autres universités partenaires.

Outre la découverte d'un autre environnement de vie et d'études, ces échanges multiples permettent aux étudiants entrants et partants d'acquérir des compétences linguistiques, de s'initier aux réalités sociales et institutionnelles locales dans le champ de la criminologie, d'approcher et d'approfondir des perspectives théoriques spécifiques aux écoles de pensée développées dans les divers pays et institutions partenaires.

Echanges Erasmus - Mercator

Au cours du second quadrimestre de la dernière année du master en criminologie, les étudiants ont l'opportunité de participer à divers échanges internationaux avec d'autres institutions universitaires :

Erasmus (Europe) :

- Belgique (Gent),
- Espagne (Granada - Madrid - Salamanca),
- France (Poitiers),
- Hongrie (Budapest)
- Oslo (Norvège).

Mercator (Amérique du Nord) :

- Canada (Université d'Ottawa),
- Canada (Université de Montréal).

